

Axe 4

L'environnement d'affaires (suite)

Objectif 9 : Faciliter l'accès à l'approvisionnement en matière ligneuse

- 9.1 - Mener à terme les travaux du chantier sur la compétitivité de l'industrie forestière
- Travaux du comité technique sur la récolte des secteurs à contraintes opérationnelles réalisés.
 - Travaux du comité technique sur la planification en cours de réalisation.
 - En juillet 2019, annonce du Programme d'investissement en aménagement forestier doté d'une enveloppe de 25 M\$ pour l'année 2019-2020. **NOUVEAUTÉ**
- 9.2 - Mettre en œuvre les recommandations du Comité sur la restructuration de l'industrie du sciage
- Processus d'accompagnement des projets de consolidation établi à la suite du dépôt du rapport du Comité.
- 9.3 - Accroître la contribution de la forêt privée à l'approvisionnement des usines
- Selon les bilans annuels préliminaires des agences régionales de mise en valeur des forêts privées, la cible provinciale 2018-2019 de 13 000 ha de travaux commerciaux est atteinte à 92 % avec 11 975 ha réalisés. Pour les travaux non commerciaux, la cible provinciale de 1 800 ha a été atteinte à 97 %, avec 1 744 ha réalisés.
 - Travaux accomplis grâce à un investissement de 10 M\$ de la part du gouvernement du Québec, soit 24,3 % de l'enveloppe totale de 41,1 M\$.
 - En juillet 2019, Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP) reconduit jusqu'au 31 mars 2022 avec un budget annuel de 28,5 M\$. **NOUVEAUTÉ**
- 9.4 - Développer et maintenir un réseau routier multiresource
- Au 8 octobre 2019, 14,2 M\$ en aide financière versée pour l'année d'application 2018-2019, toutes régions confondues.
- 9.5 - Réaliser un projet d'expérimentation de majoration des charges pour le transport forestier en période hivernale
- Démarche et réflexion amorcées.
- 9.6 - Réaliser des projets pilotes visant à aménager des forêts de feuillus dégradés et optimiser l'utilisation des bois récoltés
- Mise en œuvre des volets « récolte » et « cours de triage » en cours pour la réalisation de plusieurs projets pilotes.

Axe 5

Les marchés

Objectif 10 : Développer de nouveaux marchés et faciliter l'accès à l'exportation

- 10.1 - Soutenir le Bureau de promotion des produits du bois du Québec
- 0,3 M\$ accordés annuellement au Bureau de promotion des produits du bois du Québec pour 2018-2019 et 2019-2020
- 10.2 - Bonifier le Programme de biomasse forestière résiduelle
- 10,49 M\$ engagés pour la réalisation de 49 projets pour des investissements totaux de 27,4 M\$.
 - Investissement additionnel de 30 M\$ sur deux ans prévu dans le Plan budgétaire du Québec 2019-2020. **NOUVEAUTÉ**
- 10.3 - Favoriser la production d'huile pyrolytique à base de biomasse forestière résiduelle
- Déploiement de cette mesure en cours.
- 10.4 - Soutenir la réalisation de déclarations environnementales pour les produits forestiers
- Mesure en cours d'élaboration par le MFFP.
- 10.5 - Réaliser un diagnostic du transport maritime des produits forestiers
- Rédaction du diagnostic en cours par le MFFP.

Objectif 11 : Défendre et appuyer les entreprises touchées par les différents litiges commerciaux

- 11.1 - Maintenir l'appui aux entreprises touchées par les droits compensateurs et antidumping
- Trois aides financières accordés en 2019, trois demandes en cours d'analyse.
- 11.2 - Accompagner les entreprises visées par des enquêtes
- Actions menées en continu afin d'appuyer les entreprises visées par des enquêtes.



Mesure 9.3 Plantation à éclaircir en forêt privée. (crédit photo François Naud)

Le secteur forestier, un incontournable dans le développement de l'économie québécoise :

- un PIB d'une valeur de 6,5 milliards de dollars (G\$) au Québec (près de 2 % de l'activité économique);
- près de 60 000 emplois répartis dans toutes les régions du Québec;
- une présence dans plus de 900 municipalités du Québec;
- une force économique importante pour 152 municipalités du Québec;
- une valeur des exportations s'élevant à près de 11 G\$ (environ 12 % des exportations totales québécoises).

Données 2019

BILAN*

Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023

* Ce bilan est basé sur les données de novembre 2019 (sauf indication contraire)

C'est avec une grande fierté que je vous présente un bilan de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023, lequel démontre qu'à ce jour plus de 85 % des mesures sont déjà mises en œuvre. Afin de faire plus et de faire mieux pour accélérer le développement de l'industrie des produits forestiers, nous prévoyons, au cours de la prochaine année, bonifier la stratégie. Cette bonification proposera des mesures plus ambitieuses, notamment pour permettre d'accroître l'innovation et le développement des marchés du bois. Ces mesures permettront également d'accroître la contribution du secteur forestier à la lutte contre les changements climatiques.

Pierre Dufour
Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Maison des étudiants de l'École de technologie supérieure
Photo - Stéphane Brügger

Axe 1

L'innovation

Objectif 1 : Soutenir les projets innovants

- 1.1 - Bonifier le Programme Innovation Bois
 - Plus de 72 M\$ accordés à la réalisation de 117 projets depuis 2016, pour des investissements totaux de près de 573 M\$ et un effet de levier de 1 : 7.
 - Des sommes accordées à des projets d'investissements, des études et des recherches dans les secteurs des bioénergies, des bioproduits, des panneaux, des pâtes et papiers, du sciage et de la construction en bois.
 - Bonification du programme de 50 M\$ sur cinq ans et soutien du maillage annoncés dans le Plan budgétaire du Québec 2019-2020. **NOUVEAUTÉ**
- 1.2 - Déployer l'Initiative SM²
 - Des 13 M\$ prévus, 11,2 M\$ ont été engagés dans 16 projets.
- 1.3 - Déployer la Plateforme d'innovation panneaux
 - 0,74 M\$ engagés pour la réalisation de 5 projets pour des investissements totaux de 0,99 M\$.
- 1.4 - Bonifier le Programme de vitrine technologique pour les bâtiments et les solutions innovantes en bois
 - 8 M\$ engagés pour la réalisation de 16 projets pour des investissements totaux de 227 M\$.
 - Bonification budgétaire de près de 3,5 M\$ qui a fait passer le budget de la mesure de 11 M\$ à près de 14,5 M\$. **NOUVEAUTÉ**
- 1.5 - Soutenir la modélisation et l'optimisation dans le secteur de la préfabrication
 - Programme préfabrication en bois : optimisation et automatisation (PPBOA) mis en ligne en novembre 2019. **NOUVEAUTÉ**

Objectif 2 : Appuyer les organismes engagés dans l'innovation, la recherche et le développement et collaborer avec eux

- 2.1 - Majorer le soutien au Programme national de recherche collaborative de FPInnovations
 - 4 M\$ accordés à FPInnovations pour la période 2017-2021 pour son programme de recherche collaborative.
- 2.2 - Majorer le soutien aux activités de Cecobois
 - 2 M\$ accordés à Cecobois pour la période 2017-2021.
- 2.3 - Renouveler le soutien à la Chaire industrielle de recherche sur la construction écoresponsable en bois
 - Renouvellement de la Chaire autorisé en septembre 2018.
- 2.4 - Renouveler le soutien au Consortium de recherche FORAC
 - 0,25 M\$ accordés au Consortium de recherche FORAC pour la période 2018-2023.
 - Aide majorée de 0,15 M\$ en mai 2019. **NOUVEAUTÉ**
- 2.5 - Appuyer la recherche externe en sylviculture et en aménagement durable
 - 4,5 M\$ versés pour la période 2017-2019 et approbation de 33 projets.
 - Soutien financier additionnel de 6 M\$ pour 2019-2021, incluant 5 M\$ pour des universités québécoises et 1 M\$ pour des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT). **NOUVEAUTÉ**



Photo 1. Mesure 1.1 Unité de reséchage de précision par HF installée à l'usine de rabotage du Groupe de scieries G.D.S. inc. financé par le Programme Innovation Bois. (crédit photo FPInnovations)

Axe 2

La modernisation et l'amélioration des équipements et des procédés

Objectif 3 : Favoriser l'investissement

- 3.1 - Analyser la possibilité de rendre disponible un fonds d'investissement stratégique pour le secteur forestier
 - Élargissement de la portée du fonds Capital Mines Hydrocarbures aux projets liés à toutes les ressources naturelles, y compris le secteur forestier, prévu dans le Plan budgétaire du Québec 2019-2020. **NOUVEAUTÉ**
- 3.2 - Bonifier le Programme de rabais d'électricité applicable aux consommateurs facturés au tarif « L »
 - Au 18 octobre 2019, obtention par 20 entreprises du secteur des produits du bois, des pâtes et papiers et de la foresterie d'une attestation dans le cadre du programme de rabais d'électricité applicable aux consommateurs facturés au tarif « L », pour une somme totale en investissements de 1 996,7 M\$, impliquant un rabais d'électricité maximal de 799 M\$.

Objectif 4 : Fournir une expertise aux entreprises, aux ministères et aux organismes du secteur forestier

- 4.1 - Accompagner les entreprises, les ministères et les organismes lors de projets
 - 145 avis sectoriels stratégiques ou autres actions d'accompagnement réalisés en 2018-2019
- 4.2 - Accompagner les entreprises dans leur virage numérique
 - Suivi des actions du ministère de l'Économie et de l'Innovation concernant le virage numérique assuré pour le secteur des produits forestiers.



Photo 2. Mesure 1.2 Appareillage d'identification d'essences de bois résineux par proche infrarouge développé par FPI et Autolog. (crédit photo FPInnovations)



Photo 3. Mesure 1.4 Le projet Condo Origine ayant bénéficié du Programme de vitrine technologique pour les bâtiments et les solutions innovantes en bois. (crédit photo Stéphane Groleau)

Axe 3

Les réglementations et les politiques publiques

Objectif 5 : Acquérir des connaissances en vue d'appuyer, d'adopter ou de modifier des réglementations et des politiques publiques favorisant l'utilisation de produits forestiers

- 5.1 - Mener à terme les travaux du comité d'experts en matière de lutte contre les changements climatiques
 - Version finale du rapport du comité d'experts déposée et approuvée en novembre 2019.
- 5.2 - Développer un calculateur de carbone
 - Mise en ligne en mai 2019 du calculateur de carbone (Gestimat).
- 5.3 - Développer les connaissances sur les matériaux à faible empreinte carbone
 - Cinq études prévues : trois sont achevées et deux sont en cours.
- 5.4 - Poursuivre les travaux du Comité consultatif sur la construction bois
 - Poursuite des actions et des travaux du Comité consultatif sur la construction bois coprésidé par le MFFP et la Régie du bâtiment du Québec.
- 5.5 - Mettre à jour et rédiger des directives et des guides explicatifs sur la construction en bois
 - Initiatives en analyse et discussions en cours avec la Régie du bâtiment du Québec afin de convenir des prochains documents à produire et directives à élaborer.
- 5.6 - Explorer l'occasion de renforcer les exigences, y compris par voie réglementaire, pour favoriser l'utilisation de matériaux à faible empreinte carbone dans les projets de construction publics
 - Mise en œuvre de cette mesure à venir.

Objectif 6 : Accélérer le traitement des autorisations requises pour démarrer les projets industriels

- 6.1 - Créer un comité d'analyse sur le processus d'obtention des autorisations pour démarrer un projet industriel
 - Discussions en cours concernant le chantier de cocréation sectorielle réglementaire mené par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel pourrait répondre aux objectifs de cette mesure.



Photo 4. Mesure 1.4 Le projet Condo Arbora ayant bénéficié du Programme de vitrine technologique pour les bâtiments et les solutions innovantes en bois. (crédit photo Adrien Williams)

Axe 4

L'environnement d'affaires

Objectif 7 : Favoriser le rayonnement de la filière

- 7.1 - Participer à la campagne de promotion du secteur forestier « Une forêt de possibilités »
 - En 2018-2019, programme de la campagne axé sur les volets « fierté » et « pratiques forestières ». En 2019-2020, programme de la campagne axé sur « l'innovation » et « les changements climatiques ».
- 7.2 - Promouvoir la Charte du bois
 - Publication du bilan de la Charte du bois à l'automne 2019.
 - Lancement d'une nouvelle Charte du bois plus ambitieuse à venir en 2020. **NOUVEAUTÉ**

Objectif 8 : Assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée

- 8.1 - Soutenir les communautés autochtones pour leur participation et leur contribution aux domaines faunique et forestier
 - 110 contrats en travaux sylvicoles accordés aux communautés autochtones par Rexforêt.
 - 19 ententes de financement conclues avec des communautés autochtones dans le cadre du Programme de participation autochtone à l'aménagement durable des forêts, pour une somme totale de 3,3 M\$.
- 8.2 - Réserver une enveloppe pour la formation, le développement des compétences et la gestion des ressources humaines dans l'industrie des produits forestiers
 - En 2018-2019, 5,59 M\$ accordés, dont 1 M\$ à 125 ententes de la mesure « Concertation pour l'emploi » et 4,59 M\$ à 405 ententes de l'activité « Mesures de formation de la main-d'œuvre ».
- 8.3 - Développer l'offre de formation continue pour le secteur de la transformation du bois
 - Engagement de 1 M\$ d'ici 2021 pour des projets de formation développés par FORMABOIS.
- 8.4 - Fournir un soutien technique aux entreprises à l'aide de main-d'œuvre hautement qualifiée
 - Grâce à la mesure d'accompagnement et de soutien technique aux entreprises québécoises de transformation des produits forestiers (MASTE), plus de 320 k\$ accordés à 24 projets.
- 8.5 - Accroître l'offre de formation obligatoire sur l'utilisation du bois dans la construction
 - 400 k\$ sur une enveloppe de 600 k\$ accordés à l'Université du Québec à Chicoutimi pour 2018-2021, et 455 k\$ sur une enveloppe de 650 k\$ accordés à l'Université Laval pour 2016-2021.
- 8.6 - Bonifier le soutien à la formation continue sur l'utilisation du bois dans la construction
 - Programme de formation continue mis en ligne en novembre 2019. **NOUVEAUTÉ**
 - 0,3 M\$ accordés à l'Université du Québec à Chicoutimi pour la période 2018-2021.
- 8.7 - Faciliter l'intégration sur le marché du travail des diplômés étrangers spécialisés en construction bois
 - Contrat de service accordé à la Clef pour l'intégration au travail des immigrants pour réaliser un portrait des besoins.
 - Plateforme Web pour l'immigration en construction (PicBois Québec) mise en ligne pour faciliter l'intégration des professionnels dans le secteur.